

## DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## MAIRIE de 12220 - VALZERGUES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALZERGUES

Nombre de Conseillers : 10 Présents : 9 Votants : 9 'an deux mil vingt-deux, et le dix-huit février à vingt heures trente, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la Présidence de Monsieur Didier FOISSAC, Maire.

Présents: Mrs FOISSAC Didier, GAYRALD Jean-Claude, CANREDON Lionel,

TAMALET Mikaël, VIGOUROUX Pierre, ARNAL Hugues Mmes CAMBON Anne, OLIVIER Claire, CARLES Elodie

Absente excusée : LAVAUD Isabelle

Secrétaire de séance : CAMBON Anne

## **OBJET**: Redevance du Jardin du Souvenir

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la mise en place du Jardin du Souvenir au cimetière, il faut décider du montant d'une redevance stipulée dans le règlement intérieur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'une redevance de 50 € à chaque dispersion des cendres des défunts.

Une barrette vierge sera remise à la famille mais l'inscription du Nom, Prénom, Date de naissance et de décès du défunt sera à sa charge.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme.

> Le Maire Didier FOISSAC